ANNEE 2016-2017

LA GUADELOUPE : ILE PAPILLON

Randonnée accompagnée en étoile, 8 jours / 7 nuits / 6 jours de marche

Avec ce séjour accompagné en **8 jours**, vous parcourez les plus belles **randonnées** de **Guadeloupe** entre forêts tropicales, volcan de la **Soufrière**, chutes majestueuses du **Carbet**, l'archipel paradisiaque des **Saintes**, et le tout baigné dans une ambiance créoles aux saveurs riches et colorées et bien sûre saupoudrée de rhums arrangés ! Vous serez logés dans un hébergement de charme en pleine nature au pied du **volcan de la Soufrière**, un Eco lodge de qualité exceptionnel et des hôtes à votre entière disponibilité.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle 74160 LE CHABLE BEAUMONT
Tèl : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil entre **16h00 et 18h30** à l'aéroport international "Guadeloupe Pôle Caraïbes" à Pointe-à-Pitre. En dehors de ce créneau, vous devrez rejoindre l'hébergement par vos propres moyens (compter 1 h à 1 h 30 de trajet).
Transfert à Saint Claude dans le sud de Basse Terre, en superbe Ecolodge de charme, où nous nous installerons pour 7 nuits.
Présentation du programme du séjour avec notre équipe locale. Repas (dîner).

Jour 02 : **Basse-Terre : la Ravine Paradis et Jardin créole**
Une randonnée au fond de la vallée de **Vieux-Habitants** qui vous mène à la **Ravine Paradis** située en plein cœur de la forêt tropicale et du Parc National pour atteindre une cascade qui mérite bien son nom ! Un lieu extraordinaire où vous découvrirez une végétation luxuriante et vous vous baignerez dans un bassin d'eau limpide entouré d'orgues de basalte.
Sur le retour, vsite du splendide jardin créole de la **Grivelière,** riche en odeurs et en saveurs.
Déjeuner au bord de la mer des Caraïbes, baignade.
Dénivelée : + 120 m ; Horaire : 4h00 de marche

Jour 03 *:* Sentier de la Grande Pointe, Trois Rivières
Le sentier de la **Grande-Pointe** : un itinéraire unique en **Guadeloupe** ou s'entremêle le patrimoine amérindien avec les pétroglyphes, le patrimoine du passé sucrier avec les vestiges d'un moulin à vent et d'une sucrerie, le patrimoine militaire avec des canons, la batterie et sa poudrière. Déjeuner créole, baignade en fin d'après-midi à la plage de sable noire de **Grande-Anse**, face à l'archipel des **Saintes.**
Dénivelée : + 60 m ; - 60 m Horaire : 4h00 de marche

Jour 04 : Basse-Terre : les fameuses Chutes du Carbet
Immersion tropicale au cœur de la forêt pour découvrir une des curiosités les plus courtisées de l'île : **les fameuses chutes du Carbet** (plusieurs cascades très impressionnantes !). Une randonnée en boucle vous permettra de découvrir une cascade au nom rêveur de PARADISE (encore une) qui vous donnera les frissons d'un autre paradis. Des sources chaudes venant directement du volcan !
Déjeuner. Baignade, détente. En fin de journée, baignade à la plage de Grande Anse.
Dénivelée : + 360 m ; - 360 m Horaire : 5h00 de marche

Jour 05 : Le Littoral de Deshaie
Randonnée côtière sur le littoral du nord de Basse terra entre **Deshaies et Sainte Rose** : une randonnée au départ des champs de canne à sucre avec une vue sur le lagon.
Déjeuner dans un restaurant créole sur une plage de sable au couleur caramel.
Dénivelée : + 330 m Horaire : 3h30.

Jour 06 : Basse-Terre : Ascension du volcan de la Soufrière
Aujourd'hui nous partons pour le point d'orgue du séjour : L'ascension du **volcan de la Soufrière**, point culminant des Petites Antilles (1 467 m), d'où le panorama, par temps dégagé, est époustouflant.
Nous marcherons au milieu des fumerolles, gouffres, pitons... et orchidées. Votre guide vous expliquera le phénomène volcanique de la "vieille dame", qui fait partie des érutpions de type "péléenne".
Au retour de notre randonnée, arrêt au marché de **Basse-Terre** avant un pique-nique au phare de **Vieux-Fort**, sous les carbets. Ici se fait la jonction entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique. Baignade possible au pied du phare. Point de vue sur les **Saintes**, l'île de la Dominique, et par temps clair, sur l'île de Montserrat.
Dénivelée : + 350 m Horaire : 5h00 de marche

Jour 07 : Excursion sur l'île de Terre de haut, au coeur de l'archipel des Saintes
Départ en bateau depuis le port de Trois-Rivière et traversée jusqu'à l'île de Terre de Haut, l'île la plus orientale de **l'archipel des** Saintes**.**
Nous partons pour une petite randonnée surnommée "*La Trace du Fort Caroline*" depuis la **Baie de Marigot**, en passant par le sommet de Morne Morel qui offre un point de vue exceptionnel de Basse terre et du volcan de la Soufrière. Ce sentier en cr**ête continue et finit en beauté sur l'une des plus belles plages des** Saintes **:** La Plage de Pompière. Les iguanes sont ici les rois !
Déjeuner en plein air sur la plage, détente et baignade avant de reprendre le bateau en fin de journée pour Basse-Terre.
Dénivelée : + 100 m ; - 100 m Horaire : 2h00 de marche

Jour 08 : Journée libre
Possibilité de visiter le marché de Pointe à Pitre
Transfert en début d'après midi à l'aéroport de Pointe à Pitre (prendre un vol avec un décollage à partir de 15h00). Nuit dans l'avion

Jour 09 : Arrivée Paris

NOS POINTS FORTS

- Une journée complète d'excursion sur l'Archipel des Saintes
- Voyage en petit groupe limité à 8 personnes
- Un hébergement en écolodge d'exception avec piscine

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. La fiche descriptive de votre randonnée décrit au jour le jour ce que vous trouverez sur le terrain, selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez vous entre 16 h00 et 18h30 le premier jour à l'aéroport de Pointe à Pitre

Voyage SANS AERIEN. Nos séjours aux Antilles sont proposés sans aérien pour avoir un tarif au plus juste au moment de la réservation. En effet les tarifs des vols sur la Martinique et la Guadeloupe varient très rapidement, il nous est donc impossible de faire une moyenne au plus juste et de l'inclure dans le forfait en avant saison. Cependant nous pouvons sur demande à l'inscription vous faire une proposition de devis au départ de Paris Orly ou de Province. Nous vous conseillons de vous y prendre à l'avance afin de profiter de tarifs attractifs.
Veillez à bien vérifier la validité de vos documents de voyages et de nous communiquer votre identité officielle, inscrite sur votre Carte Nationale d'Identité ou votre Passeport (utilisé pour le voyage).

Attention : si vous prenez l'avion par vous-même, il vous faudra acheter un vol atterrissant le jour 01 entre 16h et 18h30 et pour le retour le J8 vols décollant entre 15h et 18h. En dehors de ces horaires, vous devrez organiser vous-même vos transferts qui seront à votre charge. Trois compagnies aériennes régulières desservent la Guadeloupe : Air France, Air Caraïbes et Corsair.

Les bagages *:* demeurent en permanence sous la responsabilité de chaque participant. La compagnie aérienne est seule responsable des bagages que vous lui confiez. En cas de retard de livraison, de perte, ou de détérioration de votre bagage. Il vous incombe d'effectuer les

démarches nécessaires pour la récupération ou le dédommagement directement auprès de la compagnie. Nous ne pourrons malheureusement étudier aucune réclamation à ce sujet.

DISPERSION
Le jour 08, dans la journée à l'aéroport de Pointe à Pitre

NIVEAU
Ce séjour ne présente pas de difficulté technique particulière.
Terrain parfois glissant et boueux.

Niveau physique : ce voyage est accessible à tout marcheur en bonne condition physique.
Le dénivelé moyen par jour est de 50 à 500 m en montée et de 150 à 500 m en descente.
Vous marcherez en moyenne de 4 heures par jour.
Le reste du temps est consacré aux visites, dégustations et autres découvertes, afin de s'imprégner pleinement de l'atmosphère de l'île.
Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens (base moyenne de 300 m de montée environ à l'heure et 3 km à l'heure) sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos... Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.

HEBERGEMENT
Vous êtes logés en chambres d'hôtes d'exception en Basse Terre, dans la commune de Saint Claude, située au pied de la Soufrière. Cet hébergement a été conçu dans un esprit d'écologie : Construction en bois, chauffes eaux solaires, eau de pluie récupérée, etc... Tout ça niché dans un écrin de verdure hors du commun et avec une superbe piscine. Toutes les chambres sont de très bon confort (équivalent 2 étoiles), décorées avec goûts et possèdent toutes des sanitaires privatifs (douche et wc) ainsi qu'une moustiquaire.

La literie et le linge de toilette sont fournis et le wifi est gratuit sur l'ensemble du site. Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes (*single impossible*)
Nourriture **: Vous êtes en pension complète pour tout le séjour :**
- Les petits déjeuners et les diners sont pris à l'hébergement.
- Les repas de midi sont préparés par l'accompagnateur sous forme de pique-nique. Une sélection des meilleurs produits du terroir à la sauce créole raffinée, des mets pour certains inédits.
- Les boissons restent à votre charge.
- L'eau : l'eau du robinet est potable

TRANSFERTS INTERNES
Minibus privé.

PORTAGE DES BAGAGES
Pas de transport de bagages puisque les randonnées se font en "étoile" à partir de l'hébergement situé au sud de Basse-Terre.
Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtements de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

GROUPE
Les groupes sont constitués de **8 participants maximum + le guide**.

ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par un Accompagnateur montagne autochtone qualifié, spécialiste de la Guadeloupe et ayant l'expérience de la vie de groupe.
Il vous accompagnera pendant toute la durée du voyage (sauf pour la nuitée).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons lors de votre départ d'être vêtu d'une tenue confortable et de chaussures que vous pourrez utiliser sur place.

Bagages : l'ensemble de vos bagages doit être réparti dans 2 sacs : 1 sac à dos et 1 sac de voyage avec cadenas (+ 1 pochette pour vos papiers).

Sac à dos : Choisir un sac à armatures souples, muni d'une ceinture ventrale et de torse. Il ne doit pas être trop volumineux (≈ 30 à 40 litres maximum).
Vous l'utilisez en cabine dans l'avion et le portez chaque jour pendant les marches.
Pendant le vol, il contient ce qui est lourd et fragile ou très utile : lunettes de soleil, appareil photo et pellicules, veste, livres, revues, médicaments personnels, éventuellement trousse de toilette, bombes pressurisées, etc...
Attention : durant le vol, il ne peut contenir aucun objet pointu ou tranchant, quel qu'il soit (couteau, fourchette, épingle, lime, ciseaux…) sous peine de confiscation et destruction par les aéroports.
Pendant les marches ce sac que vous portez contiendra le nécessaire de la journée.

Sac de voyage : C'est le sac qui voyage dans la soute de l'avion, type sac marin, sac de voyage, grand sac à dos, petite valise.
Durant le vol, il contiendra couteau, fourchette, épingle, lime à ongle, ciseaux, etc...
Il doit porter l'étiquette bleue "Montagne Evasion" de manière visible.
Pendant les marches, il contiendra les affaires que vous n'utilisez pas pendant la journée.
Laissé à l'hôtel, vous le retrouvez le soir.
Le poids de ce sac ne doit pas dépasser 15 kg.

Pochette antivol : Portée autour du cou ou en ceinture : Passeport valide ou Carte Nationale d'Identité valide ; permis de conduire ; dépliant de votre assurance ; devises ; carte de crédit ; papiers personnels.

Liste du matériel à ranger dans votre sac de voyage le jour du départ :
Bien entendu, la liste des vêtements doit être adaptée en fonction de la saison choisie.
Attention : même à la belle saison, il peut faire froid au sommet du volcan.

- un chapeau en toile pour le soleil et un foulard (pour se protéger le cou) ;
- une paire de lunettes de soleil de bonne qualité ;
- sous-vêtements en coton ; une chemise légère à manches longues ;
- un chandail de laine ou mieux une fourrure polaire, c'est plus léger et confortable et souvent plus chaud ;
- une bonne veste coupe-vent imperméable avec capuchon ;
- une cape de pluie ;
- un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester). Evitez les jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un short ou un bermuda ;
- un maillot de bain + une serviette de bain ;
- des chaussettes de coton et (ou) laine (si possible à bouclettes) ;
- une paire de chaussures légères pour les étapes et les transferts ;
- une paire de chaussures de trekking (elles doivent être à tige montante pour une bonne tenue de la cheville) ; la semelle doit bien accrocher au terrain (type Vibram) ;
- une lampe de poche légère (ou de préférence frontale) avec piles et ampoules de rechange ;
- un petit réveil de voyage ;
- une paire de lacets de rechange ;
- un nécessaire de toilette minimum ;
- une tenue de rechange confortable pour l'étape ;

- des affaires de rechange ;
- du papier toilette et un briquet ou des allumettes (pour brûler les papiers) ;
- des épingles de sûreté ; du fil et une aiguille ;
- des serviettes humidifiées type "*Câlinette*" (ou équivalent) ;
- quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires ;
- une gourde (ou 2 gourdes) de 1 litre (légère et isotherme)
- des vivres de courses : fruits secs, chocolats, barres de céréales... ;
- pour les pique-niques : une boîte plastique hermétique type Tupperware (0,5 l) ; une assiette ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type Opinel - en bagage de soute pour l'avion et non en cabine) ;
- une petite pharmacie individuelle : crème solaire visage + lèvres - élastoplaste + double peau (Compeed) - antidiarrhéique : Immodium et Intétrix - antalgique : aspirine, Doliprane - collyre : Uveline ou Antalyre - médicament pour la gorge : Locabiotal, Lysopaïne, pastilles Valda - somnifère léger - antibiotiques à spectre large - produit anti-moustiques - pince à épiler - médicaments personnels - couverture de survie ;

Facultatif : un équipement photo (appareil photo + pellicules) ; une paire de jumelles ; une paire de bâtons de marche télescopiques (peuvent s'avérer utiles dans les passages glissants) ; des sandalettes pour les baignades ; un masque de plongée et un tuba (pour découvrir des poissons colorés).
Les bagages : demeurent en permanence sous la responsabilité de chaque participant. La compagnie aérienne est seule responsable des bagages que vous lui confiez. En cas de retard de livraison, de perte, ou de détérioration de votre bagage... il vous incombe d'effectuer les démarches nécessaires pour la récupération ou le dédommagement directement auprès de la compagnie. Nous ne pourrons malheureusement étudier aucune réclamation à ce sujet.

DATES ET PRIX

Départ	Prix
Du 26/novembre au 03 décembre 2016	1 245 €/pers
Du 11 au 18 février 2017	1 295 €/pers
Du 25 février au 04 mars 2017	1 295 €/pers
Du 15 au 22 avril 2017	1 295 €/pers
Du 13 au 20 mai 2017	1 275 €/pers
Du 03 au 10 juin 2017	1 275 €/pers
Du 15 au 22 juillet 2017	1 275 €/pers
Du 04 au 11 novembre 2017	1 295 €/pers
Du 25 novembre au 02 décembre 2017	1 295 €/pers

Prestations supplémentaires

- *Single* impossible *sur ce séjour*
-Transfert aéroport privatif : 150€ (seulement si vous n'arrivez pas dans la tranche horaires 16h et 18h30, il n'y a qu'un seul accueil)
- Possibilité d'extension balnéaire à **Sainte Anne** ou à **Marie Galante** - Nous consulter
- Possibilité d'enchainer avec notre séjour **Martinique**

Vol en option à partir de **400**€/personne suivant disponibilité - nous consulter

LE PRIX COMPREND

- l'organisation et l'encadrement par un accompagnateur montagne diplomé
- les transferts aéroport – hébergement – aéroport le premier et dernier jour (si vous arrivez dans les créneaux horaires imposés)
- l'hébergement comme indiqué au programme
- les repas sauf ceux de midi des jours 01 et 08 et du soir du jour 08
- les transferts locaux nécessaires au déroulement normal du voyage
- l'accès libre à la piscine privée
- l'hébergement en nuit et petit déjeuner
- les entrées dans les sites et animations prévues au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le vol et les taxes d'aéroport
- les transferts aéroport – hébergement – hôtel en dehors des créneaux imposés
- les déjeuners des jours 01 et 08
- le dîner du jour 08
- l'assurance annulation assistance rapatriement interruption de séjour 3.9%
- les boissons, les pourboires
- les extensions à Marie Galante ou à Ste Anne
- toutes les dépenses d'ordre personnel
- les visites éventuelles
- d'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "*Le prix comprend ».*
-

INFORMATION SUR LA REGION

FORMALITES

Formalités : Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité.
"Nous sommes encore en France, les ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent entrer en Guadeloupe munis de leur seule Carte Nationale d'Identité en cour de validité."

Karukéra, l'île aux belles eaux…

La Guadeloupe, appelez-la aussi "Karukéra", cela signifie à juste titre "l'île aux belles eaux", nom que lui avaient donné les Indiens Arawak, premiers habitants de Guadeloupe.
Localisée dans l'hémisphère nord à 16° de latitude nord et 61° de longitude ouest, entre la mer des Antilles et l'océan Atlantique, la Guadeloupe est un archipel aux diverses facettes. La plus grande des Petites Antilles (1 780 km^2) est composée de sept îles, dont les deux principales, la Grande-Terre et la Basse-Terre sont accolées en forme de papillon. Les trois autres îles sont les Saintes, la Désirade et "l'île aux 110 moulins", Marie-Galante.

Au centre (nord) et au sud de l'île, écrin de verdure et de vie, le Parc National de la Guadeloupe constitue un sanctuaire magnifique de 17 300 ha (soit 10% du territoire) qui abrite une des plus belles forêts des Petites Antilles.
Une flore exubérante s'y développe : plus de 300 espèces d'arbres et d'arbustes, 270 espèces de fougères, près de 100 espèces d'orchidées et un enchevêtrement de lianes agrippées aux arbres.
La faune est peu inquiétante, essentiellement limitée au "racoon", ancien emblème du parc, petit raton laveur très sympathique, et à une foule d'oiseaux dont les étonnants colibris et l'unique pic sédentaire des Petites Antilles : le pic noir de Guadeloupe.
C'est dans ce cadre que se dérouleront les randonnées découvertes.
Basés sur la Basse-Terre, nos terrains d'exploration se feront aussi sur toute la Guadeloupe, les Saintes
Une ou deux semaines de découverte d'une nature, d'un peuple avec sa culture, ses traditions, son histoire, ses aspirations...

CLIMAT

La Guadeloupe est sous l'influence d'un climat tropical maritime.
La température de l'air se situe entre 25 et 30°C en moyenne tout au long de l'année, avec une humidité de 65%.
L'air est rafraîchi par les vents alizés d'est dominants.
Toute l'année, le soleil se lève entre 5 h 00 et 6 h 00 et se couche entre 18 h 00 et 19 h 00.
Beaucoup de soleil, de la pluie aussi, du vent, des crépuscules tièdes et des nuits suaves… : il fait bon vivre aux Antilles. Si la tradition antillaise a retenu le chapeau de paille, c'est que le soleil cogne dur. Ça tombe bien, la mer est tiède : elle peut dépasser 29°C de juillet à octobre et ne descend pas au-dessous de 24°C durant la saison sèche que ce soit au bord de la mer des Caraïbes ou de l'océan Atlantique. L'eau des rivières oscille entre 18 et 26°C.
Pourtant, la fraîcheur existe aussi en montagne. En gravissant la Soufrière, vous découvrirez plusieurs étages climatiques, chacun avec ses fruits et sa végétation.
Les pluies sont plus abondantes dans les îles au relief accentué : il peut tomber à certains endroits plus de 8 m d'eau par an, et même 12 m sur les sommets de la Côte sous le Vent.

L'île connaît deux saisons :

- de décembre à mai, la saison sèche, appelée le "carême", est la saison la plus agréable, la plus chaude avec une période sèche prononcée de mars à mai ; c'est la haute saison.
- Pendant nos vacances d'été, de juillet à octobre, en revanche, c'est la saison humide : "l'hivernage", juin et octobre étant des mois de transition qui peuvent être agréables. L'air (30°C) est lourd, voire étouffant lorsque les alizés – les "rois des Antilles" –, heureusement fréquents, ne rafraîchissent pas l'atmosphère, et les après-midi pluvieux.

Août et septembre sont les mois préférés des cyclones, mais leurs dates ne sont cependant pas fournies par le syndicat d'initiative. Lenny, le dernier cyclone en date, a frappé très tardivement, à la mi-novembre 1999, surprenant tout le monde.
Cela étant, là aussi, vous savez bien, "y'a plus d'saisons". Vous pouvez avoir une relative sécheresse en été et des grains fréquents en hiver.
De plus, la présence de microclimats fait que, par exemple, le temps resplendit au nord de la Grande-Terre ou à Saint-François tandis qu'il pleut à Pointe-à-Pitre, rien que pour embêter ceux qui s'y trouvent !

SANTE

Il est recommandé d'avoir à jour ses vaccinations "universelles", déjà recommandées en métropole : diphtérie, tétanos, typhoïde, poliomyélite, hépatite B (hépatite A le cas échéant).
Les Antilles Françaises sont à l'évidence l'endroit le plus sûr de la région à plusieurs milliers de kilomètres à la ronde. Les maladies infectieuses et parasitaires autrefois redoutées ont aujourd'hui disparu : paludisme, pian, filariose lymphatique, bilharziose intestinale.
Il n'y a pratiquement pas de moustiques... Prévoyez tout de même un répulsif.
N'oubliez pas de faire une vérification de routine auprès de votre dentiste.
En cas d'affection particulière (allergie…) et pour votre sécurité, veuillez en avertir votre accompagnateur.
Attention : certains végétaux peuvent entraîner de sévères allergies, notamment le mancenillier, petit arbre perfide ressemblant comme un frère au pommier, fruits compris. Tout est toxique dans ce fichu végétal, de l'écorce à la sève, en passant par les fruits et même les feuilles. Ne pénétrer en zone arbustive qu'accompagné par quelqu'un du coin. Ne pas manger n'importe quel fruit, aussi appétissant paraisse-t-il.

L'ESPRIT DU VOYAGE

Vous avez choisi un voyage sortant des sentiers battus : des impondérables sont toujours possibles. La fiche descriptive de votre voyage décrit au jour le jour ce que vous trouverez sur le terrain, selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction. Cependant des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et professionnalisme. En modifiant le programme si besoin est.

Pour la plupart, nos voyages se déroulent dans des pays qui n'ont pas les mêmes conceptions du temps et de la vie en général. Vous apprécierez d'autant plus votre voyage que vous saurez respecter points de vue et coutumes du pays d'accueil.
Vous vivrez sans aucun doute des moments "forts", certains pouvant être plus ou moins difficiles. C'est alors que le sens du "voyage en petit groupe" vous apparaîtra dans sa plénitude, pour peu que chacun fasse preuve d'une certaine dose de convivialité, ouverture d'esprit et entraide à l'égard de ses compagnons de voyage.

FLORE

La Guadeloupe est riche de par sa forêt tropicale, généreuse et luxuriante.

- Fleurs : balisiers, alamandas, becs de perroquet...
- Fruits : bananes, avocats, fruits à pain, noix de coco, papayes, caramboles, mangues, goyaves, citrons, ignames...
- Arbres : palétuviers, cocotiers, caféiers, cacaotiers, ficus, citronniers, palmiers royaux, arbres du voyageur, amandiers… Attention, le mancenillier (vous en trouverez de nombreux aux Saintes) est un arbre mortel !

FAUNE

En Guadeloupe, il n'y a pas d'animaux dangereux hormis les scolopendres (mille pattes dont la piqûre est très douloureuse ; équivalente à une piqûre de frelon).

- Les animaux : iguanes, mangoustes, lézards (margouillats, anolis...) changeant de couleur au gré de leur environnement, crabes terrestres, ragoun (sorte de raton laveur).
- Les oiseaux : colibris, grands sternes, pipirites, pélicans…
- Les poissons : de toutes couleurs, de toutes espèces, avec un masque et des palmes, vous aurez accès à ce monde merveilleux de couleurs et de formes diverses : baracouda, capitaine, poissons coffres, murènes, raies, oursins...

ECONOMIE

Un chômage qui atteint près de 27% de la population active (environ 55% de jeunes) en 1996 (52 000 demandeurs d'emploi), un taux de couverture des importations par les exportations qui s'élève seulement à 6% (1996) : ces deux chiffres traduisent bien à eux seuls les difficultés que connaît la Guadeloupe.
La culture de la canne à sucre et de la banane qui contribuait jadis à la richesse de la Guadeloupe est aujourd'hui à bout de souffle. Même constat pour le rhum : quelques distilleries subsistent bon an, mal an…
Reste le tourisme, seul vecteur de recettes, qui représente actuellement l'activité économique majeure de la Guadeloupe, avec environ 900 000 visiteurs par an, métropolitains pour la plupart. Le tourisme est l'avenir de la Guadeloupe, tant son potentiel est encore considérable. Mais pour l'heure, la situation économique n'est guère reluisante, la manne touristique ne profitant pas à tout le monde (le chômage touche 30% de la population active et 55% de jeunes).

LANGUES

Créole et français.

RELIGIONS CROYANCES

Adventistes, baptistes, méthodistes, témoins de Jéhovah...

MONNAIE

La monnaie est l'euro depuis le 1er janvier 2002.
Emporter des espèces (pour tous les petits achats) ou votre carte de crédit.
Attention : les chèques hors place (c'est-à-dire les chèques émis par une banque de la métropole) sont presque systématiquement refusés (il est donc préférable d'avoir des espèces).
Les banques sont ouvertes de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, sauf les samedi et dimanche et parfois le mercredi après-midi. Pendant les vacances estivales, de juin à septembre, les horaires peuvent changer : ouverture de 7 h 30 à 15 h 00.

DECALAGE HORAIRE
GMT - 4 h 00.
Quand il est 12 h 00 à Paris, il est 7 h 00 en hiver et 6 heures en été aux Antilles.

ELECTRICITE
220 Volts.

SUPERFICIE
1 704 km^2 (Guadeloupe et dépendances : La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes, Saint-Martin, Saint-Barthélemy).

CAPITALE ECONOMIQUE
Pointe-à-Pitre.

DEPARTEMENT D'OUTRE MER FRANÇAIS (DOM) :
Le département est découpé en trois arrondissements (Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Saint-Martin/ Saint-Barthélémy), subdivisés en 43 cantons et 34 communes. Comme dans tous les départements d'Outre-mer, tous les textes législatifs nationaux y sont applicables mais peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation "nécessitées par leur situation particulière" (Art. 73 de la Constitution).
La Guadeloupe est dotée d'un Conseil régional et d'un Conseil général.
Elle est représentée au niveau national par 4 députés, 2 sénateurs et un conseiller économique et social.
L'Etat est représenté par le préfet établi à Basse-Terre et 2 sous-préfets à Pointe-à-Pitre et à Saint-Martin. En tant que département français d'Outre-mer, la Guadeloupe fait partie de l'Union européenne au sein de laquelle elle constitue une région ultra-périphérique ; à ce titre, elle bénéficie de "mesures spécifiques" qui adaptent le droit communautaire en tenant compte des caractéristiques et contraintes particulières de ces régions.

GEOGRAPHIE
La Guadeloupe forme un archipel comprenant deux îles principales constituant la Guadeloupe proprement dite, et six autres îles, appelées dépendances : l'archipel des Saintes, avec Terre-de-Haut et Terre-de-Bas ; Marie-Galante ; Saint-Martin et Saint-Barthélemy.
L'île principale (1 438 km^2), située par 16° de latitude nord et 60° de longitude ouest, est composée de deux parties séparées par un étroit bras de mer, la rivière Salée : au sud-ouest s'élève l'île calcaire de Basse-Terre (848 km²; chef-lieu du même nom) ; au nord-est s'étend la Grande-Terre (589 km²), île volcanique, avec Pointe-à-Pitre, l'agglomération principale du département.

- La Grande-Terre est formée d'un plateau calcaire, faiblement vallonné, avec quelques collines. Au nord et à l'est, des plaines débouchent sur des falaises qui plongent dans l'Atlantique ; au sud et à l'ouest, la plaine argileuse des Abymes débouche sur la Basse-Terre par une zone marécageuse recouverte d'une végétation tropicale (mangrove).
  Le littoral méridional est bordé de plages de sable fin protégées par des récifs coralliens.
  La ville principale est Pointe-à-Pitre, véritable centre économique de la Guadeloupe.
- Basse-Terre, à l'ouest, est une île très montagneuse, culminant à la Soufrière (1 467 m), volcan encore actif. Les précipitations, abondantes, ont favorisé le développement d'une forêt tropicale dense, avec des essences rares et des fougères arborescentes.
  L'île, où surgissent de nombreuses sources d'eau chaude et sulfureuse, est parcourue par de nombreux cours d'eau, dont le plus important (32 km) est la Grande Rivière, à Goyave.
  Le climat de l'archipel, tropical, est plus humide sur les reliefs au vent.
- À l'est de Grande-Terre, se trouvent La Désirade (27 km²), Marie-Galante (158 km²), et au sud-est de Basse-Terre les petits archipels des Saintes (13 km²) et de Petite-Terre.
- À quelque 250 km au nord-ouest, bien au-delà de Montserrat, se trouvent Saint-Barthélemy (25 km²) et Saint-Martin, partagée avec les Pays-Bas, et dont la France possède la partie nord (51 km²).

HISTOIRE

Christophe Colomb découvrit la Guadeloupe en 1493 lors de son deuxième voyage.
Il la nomma "*Santa-Maria de Guadalupe de Estremadura*" en hommage au célèbre monastère espagnol en Estrémadure.
Par la suite, le nom fut raccourci et prit sa forme actuelle. L'île était alors peuplée par les Caraïbes, peuple amérindien installé sur l'île depuis le XIVe siècle.
Au XVIe siècle, les expéditions espagnoles, conduites par Juna Ponce de León, puis Antonion Serrano furent repoussées par les indigènes, mais l'île servait d'escale aux bateaux européens pour le ravitaillement en eau potable et en bois.
En 1635, mandatés par la Compagnie des îles de l'Amérique, deux Français d'origine normande, Liénard de l'Olive et Jean Duplessis d'Ossonville, s'y installèrent avec quelques centaines de colons qui y introduisirent la culture de la canne à sucre (1644).
Les débuts de la colonisation furent difficiles.
Divisés par des querelles internes, affaiblis par la famine et la fièvre jaune (1637), les colons menèrent une guerre sans merci contre les indigènes, afin de s'emparer de leurs terres.
En 1660, un traité de paix signé entre Français, Anglais et Caraïbes, attribuait à ces derniers la Dominique et Saint-Vincent.
La Guadeloupe, passée à la Compagnie des Indes Occidentales en 1666, devint possession de la Couronne en 1674. L'essentiel de la main d'œuvre nécessaire à la mise en valeur des terres fut fourni par des esclaves originaires d'Afrique. La traite des Noirs, entreprise dès les débuts de la colonisation, s'organisa et se développa au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle.
En 1656, l'île comptait environ 3 000 esclaves pour une population de 15 000 personnes.
La Guadeloupe était administrée par un gouverneur qui releva, à partir de 1669, du gouverneur de Fort de France (Martinique).
Occupée en 1759 par les Britanniques pendant la guerre de Sept Ans (1759-1763), la Guadeloupe fut rendue à la France par le traité de Paris (1763), avec la Martinique, dont elle fut détachée administrativement.
Après l'abolition de l'esclavage par la Convention (décret du 16 Pluviôse an II, 4 février 1794), les Britanniques, profitant du désordre causé par une révolte d'esclaves et du ralliement de certains planteurs qui refusaient la République, occupèrent à nouveau l'île (avril 1794).
Le Conventionnel Victor Hugues, qui avait été nommé commissaire civil par le Comité de Salut Public et doté des pleins pouvoirs, arriva en Guadeloupe en juin, à la tête d'une flotte et de 1 150 hommes. Il promulgua le décret du 16 Pluviôse, chassa les Anglais hors de l'île (décembre 1794) et établit le régime de la Terreur (1794-1798).
Le Consulat rétablit l'esclavage et écrasa les protestataires (1802).
La Grande-Bretagne, qui occupa l'île à la fin de l'Empire, la restitua à la France en 1816.
La Révolution de 1848 abolit définitivement l'esclavage (27 avril 1848), ce qui ruina momentanément la production de sucre.
Des troubles éclatèrent dès 1850 (puis de nouveau en 1895, en 1899, en 1924, et encore en 1967).
Faute de main d'œuvre africaine, les planteurs firent appel, dès 1854, à des Indiens (en provenance des Indes). En trente ans, ils furent 42 000 à venir travailler sur l'île. 20 000 d'entre eux moururent à la tâche, 8 000 retournèrent aux Indes.
À la fin du XIXe siècle, Chinois, Libanais et Syriens, majoritairement commerçants, vinrent compléter cette mosaïque de population.
Sous la III^{ème} République, la Guadeloupe et la Martinique se virent attribuer une représentation à l'Assemblée nationale, et, en 1876, la France acheta Saint-Barthélemy à la Suède, qui possédait cette île depuis 1784.
Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Antilles restèrent aux mains du gouverneur de Vichy, et la Guadeloupe fut administrée par le gouverneur Sorin jusqu'au 15 novembre 1942.
Le 15 juillet 1943, elle se ralliait au Comité français de libération nationale.
En 1946, la Guadeloupe devint un département d'outre-mer, auquel la décentralisation de 1982 octroya le statut de Région.

POPULATION

La Guadeloupe compte environ 421 600 habitants (recensement de mars 1999) pour une densité moyenne de 252 habitants au km^2.

La population se répartit en 77% de mulâtres (métis né d'un Blanc et d'une Noire ou d'une Blanche et d'un Noir), 10% de Noirs (descendants des esclaves africains), 10% de métis (Blancs et Asiatiques), 2% de Blancs (parmi lesquels les "Békés", héritiers de l'aristocratie coloniale ; les "Blancs Créoles", nés aux Antilles, généralement fils de fonctionnaire ou de commerçant métropolitain ; les "Métros" ou "Blancs-France", nés en métropole ; les "Blancs-Matignons", descendants des petits colons vivant dans les Grands Fonds, collines reculées de la Guadeloupe); autres : 1%. Le catholicisme est majoritaire (86%).
Le rythme d'augmentation de la population en Guadeloupe se ralentit. Entre 1990 et 1999, le nombre d'habitants est passé de 387 000 à 422 500, soit une progression annuelle (1,5%) plus faible que celle des années 1980 (2%). Le taux de fécondité a également diminué (16,7‰) mais reste élevé en comparaison de celui de la métropole (12,5‰). En raison des difficultés économiques qu'elle traverse, la Guadeloupe connaît aussi une forte émigration vers la métropole : entre 1990 et 1999, le solde migratoire est de - 8 500 personnes.

CUISINE

Le mariage des saveurs et du savoir-faire a donné une cuisine originale, et les produits locaux – poisson, langouste, ouassou et légumes – bien travaillés sont excellents.
De la mer, on découvrira entre autres : le vivanneau, excellent poisson rouge, tant en court-bouillon ou en blaff (macéré au citron vert puis juste saisi au court-bouillon) qu'en grillade ; le thazar (qui ressemble au thon en moins sec), le marlin ou le requin se mangent plus volontiers en darnes grillées, steaks bien saisis qui leur apportent de la saveur, ou encore fumés ; la langouste ; le chatrou (poulpe), souvent préparé en fricassée ; les palourdes, délicieuses en gratin ou salade.
Enfin, n'oublions pas le ouassou, qui ne vient pas de la mer mais qui est une grosse crevette d'eau douce ("roi des sources") au goût assez particulier. Lui aussi se fait rare dans les eaux guadeloupéennes.Vous connaissez déjà le boudin créole, les accras (beignets de morue aux fines herbes ou beignets de légumes), les crabes farcis, en particulier les crabes blancs de terre (nourris quinze jours de mangues et de bananes ou de noix de coco et de piment si l'on souhaite qu'ils soient naturellement épicés) et le colombo de poulet (curry de poulet en provenance d'Inde).
Voici le délicieux calalou (purée de légumes) originaire du Dahomey, le féroce (purée d'avocat à la morue hachée avec de la farine de manioc, le tout "férocement" pimenté), et le bébélé, une spécialité de Marie-Galante, plat d'origine africaine consistant en une sorte de soupe épaisse avec, entre autres, du fruit à pain, des tripes, des légumes-pays comme l'igname et le malanga et des bananes-figues dites poyos. Copieux et original !
N'oublions pas non plus le matété, plat traditionnel de la Pentecôte hérité des Espagnols (un équivalent antillais de la paëlla, des crabes de terre accompagnés de riz).

EPICES

Petit florilège mâtiné de saveurs raffinées : l'anis étoilé, la badiane ou encore l'anis star : puissamment parfumé, l'anis étoilé aromatise surtout les préparations de poisson ; la cannelle : trop souvent cantonnée aux préparations sucrées (tartes, compotes, confitures), la cannelle embaume de façon discrète les recettes de porc ou de canard en sauce, le civet, le couscous ou la soupe de moules ; les clous de girofle ; le colombo : c'est un mélange d'épices broyées en poudre à base de coriandre, de cumin, de curcuma (qui lui donne sa couleur), de fenugrec, de piment et de gingembre, mais qui connaît de multiples variations ; la coriandre : c'est elle qui, avec le genièvre, donne son goût au gin ; le fenugrec : présenté sous forme de graines écrasées, le fenugrec libère un parfum amer qui se mêle aussi bien aux courts-bouillons qu'aux soupes de poissons ; la noix de muscade : c'est en fait une amande, issue d'une bogue fibreuse ressemblant à un abricot.
A utiliser pour relever omelettes, purées, sangrias, punchs, béchamel... ; le quatre-épices : combinaison artificielle qui réunit les arômes du clou de girofle, de la cannelle, du poivre et de la muscade ; le safran : l'épice la plus chère du monde ! Heureusement, il en faut peu pour aromatiser la bouillabaisse, la paëlla, le riz, le poulet et les plats de poisson.

BOISSONS

On a parfois l'impression que les îles ne vivent que par le rhum. Et que pour lui.

L'Antillais commence par un ti-punch. Il enchaîne sur un ti-5% (une demi-mesure) ou un *CRS* (citron-rhum-sucre).
En tout, c'est 65% du rhum produit qui est ainsi bu sur place.
Depuis la victoire de la betterave sur le sucre roux, le rhum reste le seul débouché pour l'océan de canne hérité des temps bénis de la monoculture.
Le rhum est un alcool auquel il faut s'habituer. Après tout, les purs Antillais, après une vie de pratique, en boivent une gorgée chaque matin à jeun. Ils appellent cela le "décollage" et c'est, disent-ils, très bon pour le sang.
Et puis, bien sûr, les Antilles nous régalent de jus de fruits succulents et bon marché : corossol, mangue, maracudja, etc

FRUITS ET LEGUMES

Le marché antillais offre près de 75 variétés de fruits et légumes qui s'y étalent en permanence.
Petits trucs pour apprendre à en reconnaître quelques uns :

- les gombos : couleur verte, aspect de piment, en plus gros ;
- l'igname : tiges grimpantes dont on fait bouillir les racines. On la sert en purée ou en pain ;
- la canne : sucer la pulpe comme un bâton de réglisse. On trouve aussi sur les bords de route des étals où l'on propose du jus de canne ;
- le giraumon : couleur laiteuse, évoque une pita gonflée. Léger goût de potiron. Excellent en purée. Existe aussi en métropole ;
- la carambole : joli petit fruit jaune à la forme curieuse (cinq côtes saillantes, quand on la coupe en largeur on obtient des étoiles à cinq branches). Un bon goût d'agrume, un peu acidulé quand elle est bien mûre ;
- le corossol : une panse verte hérissée d'épines. On dit qu'il préserve de la grippe et même des coups de soleil (en en glissant quelques feuilles sous son chapeau) ;
- le fruit de la passion ou maracudja : fruit jaune du passiflore, rond et lisse, qui renferme des délices ;
- et aussi : papayes (vertes, coupées en lamelles pour la salade ou en gratin), oranges (décevantes), litchis, citrons verts, pamplemousses (les chadèques), fruits à pain, choux-pays, mangues (riches en vitamines et pauvres en sucre), pommes-cannelle, sapotilles (à goût de caramel, en salades de fruits ou en glace), ananas, noix de coco, etc.

On ne se lasse pas des jus de fruits frais (canne, goyave, coco, prune de Cythère...), souvent pressés par des marchands ambulants, ni des extraordinaires punchs aux fruits (sapotille, carambole...) qu'on laisse macérer plusieurs années. Et n'oubliez pas les sorbets-coco, vendus et préparés par des marchands ambulants.
Les fruits tropicaux peuvent aussi se déguster par le biais des confitures, délicieusement sucrées et parfumées : maracudja (fruit de la passion), goyave, mangue, papaye, coco, banane…
À propos de marché, les produits de consommation courante sont deux fois plus chers qu'en métropole. Pensez-y...

COUP DE CŒUR

Il est de la plus haute importance de respecter et laisser propres les lieux que nous traversons, de faire disparaître les déchets, de ne pas oublier de papiers inopportuns.

PHOTOS ET VIDEOS :

Faites votre provision de pellicules avant votre départ. Beaucoup plus chères en Guadeloupe.
Évitez de prendre les gens en photo sans le leur avoir préalablement demandé. Les doudous ou les coupeurs de canne sont gentils mais n'aiment pas du tout ça… Normal.

ARTISANATS ET SOUVENIRS

Fleurs et fruits exotiques, épices, rhum agricole, artisanat et artisanat d'art guadeloupéens (vannerie, poterie, sculpture, broderie...), punchs maison.

BIBLIOGRAPHIE

* Les Encyclopédies du Voyage : "*Guadeloupe*" - Ed Gallimard ;
* Le Guide du routard : "*Guadeloupe - Saint-Martin - Saint-Barth*" - Ed Hachette ;
* Guide : *"Guadeloupe - Dominique*" - Ed Lonely-Planet ;

* Le Guide Vert : "*Guadeloupe - Martinique*" - Ed Michelin ;
* GEOGuide : "*Guadeloupe*" - Ed Gallimard ;
* Guide Bleu Evasion : "*Guadeloupe*" - Ed Hachette ;
* Country Guide : "*Guadeloupe*" - Ed Petit Futé.

CARTOGRAPHIE
Carte IGN au 1/100 000ème N° 84003 "*Guadeloupe*".

ADRESSES UTILES
Itinéraire : www.viamichelin.fr
***SNCF* :** Tel :0 892 35 35 35 ou http://www.voyages-sncf.com
Office Tourisme de Basse Terre à Paris : ☏05 90 81 24 83
Aéroport de Paris : www.adp.fr
Hôtel Ibis à Orly *:* ☏ : 01 56 70 50 50

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.
Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :
- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- …

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances**. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**
Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.
Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :
- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- …

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances – Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex